

### ACTUALITÉ

Page 2

#### ■ En bref

Page 3

#### ■ Éclairage

Olivia Dufour

**L'audit adapté aux PME n'est plus un tabou**

### DOCTRINE

Page 5

#### ■ Droit financier

Anthony Aranda Vasquez

**Quelques remarques sur le gouvernement d'entreprise à l'aune du nouveau Code Afep-Medef et du projet de loi PACTE**

### JURISPRUDENCE

Page 10

#### ■ Copropriété

Jean-François Barbiéri

**Revirement : le « droit de jouissance spéciale » peut à nouveau être perpétuel ! (Cass. 3<sup>e</sup> civ., 7 juin 2018)**

### CULTURE

Page 13

#### ■ Pérégrinations

Laurence de Vivienne

**De Concarneau à Pont-Aven**

Page 15

#### ■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny

**Les mémoires d'un bibliophile (XXXXII)**

## ACTUALITÉ Éclairage



### L'audit adapté aux PME n'est plus un tabou <sup>138k9</sup>

Olivia DUFOUR

En décidant de remonter les seuils d'audit légal au niveau européen, soit 8 millions de chiffre d'affaires contre des seuils compris actuellement entre 2 et 3 millions en France, le gouvernement va déclencher un séisme dans la profession de commissaire aux comptes. On estime en effet que l'impact de la mesure est compris entre 600 et 800 millions d'euros de perte de chiffre d'affaires sur un volume annuel global annuel de 2,4 milliards. À la demande du gouvernement, un groupe de travail piloté par Patrick de Cambourg propose un certain nombre de mesures destinées à amortir le choc. Explications.

Certes, la profession de commissaire aux comptes se doutait qu'un jour ou l'autre un gouvernement déciderait d'aligner les seuils français d'audit obligatoire sur le seuil européen de 8 millions d'euros de chiffre d'affaires. Mais jusqu'ici la profession avait toujours réussi à échapper à la réforme. Cette fois, ça y est, la mesure est inscrite dans le projet de loi PACTE. Elle s'appuie sur un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) publié en mars dernier qui conclut que les commissaires aux comptes n'ont pas démontré leur utilité dans les PME, ni au regard de la fiabilité des comptes et de la base fiscale,

ni sur le terrain de la fraude, pas plus que s'agissant des difficultés des entreprises ou encore de l'accès au crédit. Par ailleurs, leur présence serait aux yeux de Bercy trop souvent redondante avec celle de l'expert-comptable. C'est en s'appuyant sur ce rapport que le ministre de l'Économie Bruno Le Maire, avec l'accord de la ministre de la Justice Nicole Belloubet qui est le ministre de tutelle de cette profession, a décidé d'exonérer quelque 153 000 entreprises (sur un total estimé de 196 000 entreprises commerciales auditées en France) de l'obligation de faire contrôler leurs comptes.

KIOSQUE  
Lextenso

Votre revue OFFERTE  
sur tous vos écrans

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com  
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com  
12, place Dauphine - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le  
Quotidien  
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com  
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris  
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi  
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com  
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 34 52 34